

Reçu le :	
Réservé au service :	
Code Famille :	
Saisi le :	



**ANNÉE
SCOLAIRE
2022/2023**

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

Cette demande complétée et accompagnée des pièces justificatives demandées devra être déposée à : l'Accueil de l'Espace de Roger Pestourie (Pôle de Services Municipaux - 21, place du 11 Novembre 1918 - 69500 BRON) **avant le 30 mai 2022**

Coordonnées de l'enfant	
Nom :	Prénom :
Né(e) le :	à Dépt :
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	

Responsable légal 1 de l'enfant
Nom Prénom :
.....
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Exerce l'autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse :
Tél : Port
Mail :
Employeur :
Profession :
Tel professionnel :
<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> pacsé <input type="checkbox"/> autre

Responsable légal 2 de l'enfant
Nom Prénom :
.....
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Exerce l'autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse :
Tél : Port
Mail :
Employeur :
Profession :
Tel professionnel :
<input type="checkbox"/> marié <input type="checkbox"/> divorcé <input type="checkbox"/> séparé <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> pacsé <input type="checkbox"/> autre

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une pré-inscription scolaire, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. (Cf. article 441-7 du code pénal)

Fait à : le : Signature

Tournez SVP ➔

Justificatifs à joindre à votre inscription

- une copie de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF/eau **sans échéancier**, téléphone **hors portable**, quittance de loyer, acte Notarial, ouverture de compteur précisant résidence principale...)
- une copie du livret de famille (page des parents et tous les enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- pour les parents divorcés, une copie du justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation des deux parents justifiant de leur accord à cette inscription ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité

Votre pré-inscription définitive ne pourra être valable qu'à réception d'un certificat envoyé par nos services ou remis en main propre.



Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné.